



**Procès-verbal de l'Assemblée des Présidents & Chefs techniques
des clubs de la FVA
tenue au Lycée Collège des Creusets à Sion
le 18 octobre 2006 à 19h15**

Présents : cf document joint

Ordre du jour :

1. Accueil et bienvenue (liste des présences)
2. Calendrier 2007
3. Licences : cross, course de montagne et 10km sur route
4. CM de la montagne 2006 - 2007 - 2008 en Valais et Champ. VS 2007
5. Communauté d'Athlétisme Valais Romand
6. Team Valais Jeunesse
7. 2008 "75 ans FVA"
8. Cotisation FSA "Aide FVA"
9. Divers

I Accueil (Liste des présences)

Le président de la FVA, M. Stéphane Schweickhardt ouvre la séance et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Les excusés figurent sur la liste des présences annexée.

2 Calendrier 2007

B. Miserez distribue et soumet le calendrier provisoire 2007. Il est complété au fur et à mesure de l'attribution des manifestations. Toutes les manifestations ont trouvé un club organisateur et aucun problème n'est à signaler. Le calendrier 2007 mis à jour est annexé. Il a été transmis à la FSA (Fédération Suisse d'Athlétisme) et à l'ARA (Association Romande d'Athlétisme) et publié sur le site internet de la FVA. Il doit encore être approuvé par l'Assemblée Générale de la FVA le 26 janvier 2007 à Leytron.

3 Licences : cross, course de montagne et 10km sur route

S. Schweickhardt informe les responsables de club que les membres du comité de la FVA proposent de supprimer les licences pour les divers championnats mondiaux, suisses et valaisans de cross, de course de montagne, de 5'000m et de 3'000m ainsi que pour les 10km sur route. G. Pfyffer distribue un résumé des différents motifs :

1. Lors du passage de la catégorie Ecoliers A à Cadets B, les licences ne sont parfois pas délivrées à temps pour les championnats valaisans de cross.
2. Lors des championnats de 10km sur route et de la montagne, beaucoup de coureurs populaires ne possèdent pas de licence.
3. La FSA a déjà agi depuis quelques années en introduisant dans l'inscription une licence journalière pour les courses hors stade (Une ristourne de Fr. 10.- est octroyée à l'athlète possédant une licence).

J.-P. Theytaz propose également que les 5'000m et le 3'000m des championnats valaisans sur piste soient courus en catégorie open. Plusieurs personnes prennent la parole et trouvent ces deux propositions judicieuses. Elles devront être approuvées par l'Assemblée Générale de la FVA.

4 CM de la montagne 2006 – 2007 – 2008 et CVS de la montagne 2007

S. Schweickhardt donne quelques explications sur l'attribution de ces championnats. Le samedi 23 septembre 2006 se sont déroulés à Saillon-Ovronnaz les championnats du monde de course de montagne vétérans. Plus de 880 coureurs y ont pris part. S. Schweickhardt regrette le manque de participation de coureurs valaisans le dimanche. Malgré les 385 invitations personnelles envoyées, les 12'500 prospectus édités, le site internet, la publicité sur Rhône FM, les 3 premières pages publiées dans le Nouvelliste, l'émission télévisée sur Canal 9, seuls 95 ont pris part à cette compétition. Que faire ? Le jeu en vaut-il la chandelle ? En 2007, le CA Sierre-DSG organisera les championnats suisses de la montagne et le Running club des 2 rives les championnats du monde de la montagne. En 2008, le CA Sierre organisera les championnats du monde de la montagne. Les deux clubs présentent ces courses à venir à l'aide d'un DVD.

5 Communauté du Valais Romand

S. Schweickhardt relève quelques problèmes de coordination intervenus cette année. Il serait appréciable de connaître plus tôt les noms des sélectionnés pour les CSI et les championnats suisses de relais. S. Schweickhardt a reçu un courrier lui indiquant le manque d'engagement de certains athlètes sélectionnés pour des compétitions importantes. Il souhaite connaître les noms de ces personnes pour éviter de leur remettre un prix lors de l'AG de la FVA. Il remercie E. Bonvin, président de la CoAVR, pour son engagement et lui donne la parole.

E. Bonvin salue les personnes présentes et explique le fonctionnement du comité de la communauté. Il est constitué de jeunes entre 25 et 35 ans. La première année, les membres se sont retrouvés une fois par mois et actuellement ils se rencontrent deux fois par année. Au besoin, d'autres problèmes sont résolus lors de séances à thèmes réunissant uniquement les concernés. Il est vrai que la communication doit être améliorée et cela sera fait. Ch. Normand relève qu'au niveau des CSI, tout s'est bien passé. Un seul bémol est à relever au niveau des championnats suisses de relais. Les responsables d'équipe se sont réunis très tard. Une convocation leur a été envoyée par email sans préciser la suite à donner. A. Hasler, président du CA Vouvry, trouve que la charge financière est énorme pour les petits clubs. Exemple : son club a un budget de Fr. 10'000.- et plus du 10 % est dépensé en taxes diverses. De plus, aucun camp ni entraînement commun n'est organisé par cette communauté. S. Schweickhardt lui rappelle que le but de la CoAVR est de permettre aux athlètes de petits clubs de participer à des championnats suisses. J.-P. Terrettaz fait remarquer que les grands clubs paient une cotisation au prorata des athlètes et qu'ils organisent des compétitions pour la CoAVR.

6 Team jeunesse Valais

C. Zengaffinen rappelle les critères de sélection pour être admis au Team jeunesse. Actuellement le team se compose de 11 anciens athlètes. Pour la saison 2007, 15 nouveaux athlètes seront sélectionnés et avisés par courrier. Tous les concernés doivent répondre personnellement à cette invitation par courrier à C. Zengaffinen. Celui-ci donne les dates des entraînements qui se dérouleront à Ovronnaz, les samedis, de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00. Il rappelle le camp de Carnaval du 18 au 24 février 2007 à Vittel. Les clubs peuvent annoncer des athlètes qui ne figureraient pas sur la liste, mais correspondant aux critères. J. Bonvin demande si un athlète qui n'a pu participer en 2006 peut rejoindre le team en 2007. C. Zengaffinen l'accepte volontiers s'il remplit les critères de sélection.

7 2008 "75 ans de la FVA"

S. Schweickhardt indique que la FVA fêtera ses 75 ans en 2008. A cette occasion, il suggère de :

- créer un comité d'organisation ?
- réfléchir au budget ?
- penser à des animations diverses (Meeting en musique, concert, animation en ville, etc...) ?
- mettre sur pied d'une tombola géante ?

S. Schweickhardt rappelle que la FVA organisera l'AG de la Fédération suisse d'athlétisme vers la mi-mars 2008. Les intéressés peuvent s'annoncer auprès chez lui. Toutes propositions d'animation sont les bienvenues. M. Alvoet, directeur des CM de la montagne, accepte de mettre à disposition une partie de l'infrastructure si besoin.

8 Cotisation FSA – Aide FVA

S. Schweickhardt rend attentif les clubs que la convention entre la FVA et la FSA est valable jusqu'à la fin de l'année 2007. Si elle n'est pas renouvelée, les clubs devront payer une cotisation de Fr. 100.- par club + Fr. 9.- par membres. Par ailleurs, le comité de la FSA peut augmenter cette cotisation jusqu'à Fr. 15.- par membre sans devoir passer en AG. S. Schweickhardt propose aux clubs d'annoncer uniquement les membres actifs afin que la facture ne soit pas trop importante en cas de changement. Il précise que dans un tel cas la FVA ne pourra pas prendre en charge la totalité des cotisations.

9 Divers

- A. Genoud souhaiterait que T. Perraudin publie durant quelque temps, sur le site de la FVA, la liste des statistiques valaisannes même si celles-ci sont envoyées aux clubs. La FVA s'en occupe.
- B. Miserez demande aux clubs de lui adresser la liste des licenciés, avec adresses complètes, pour l'envoi des statistiques valaisannes 2007.
- S. Schweickhardt souhaite un bon anniversaire à J. Bonvin qui fête ce jour ses 60 ans.

S. Schweickhardt clôt la séance à 21h45 et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié. Bonne saison hivernale à tous et merci pour votre engagement.

Pour la FVA

Le Président :

S. Schweickhardt

Annexes :

- liste des présences
- le calendrier 2007

Sion, le 31 octobre 2006
Va aux clubs valaisans